

Santé : des services de qualité et de proximité pour tous !



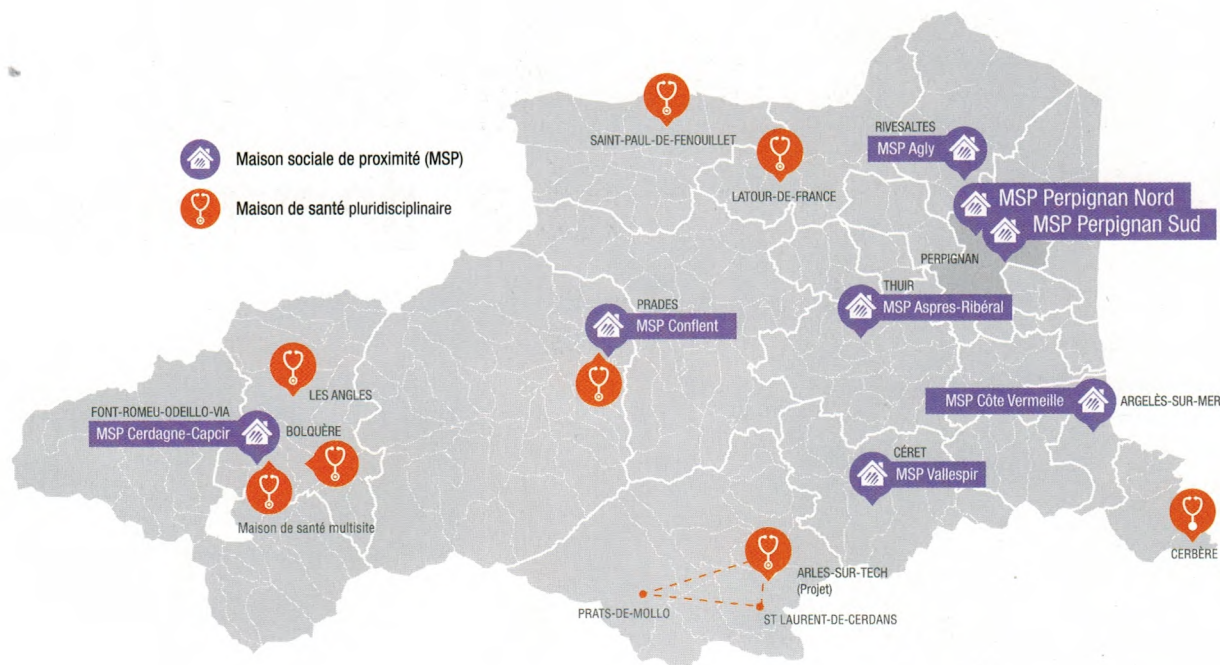
Assurer sur tout le territoire un égal accès aux droits et aux soins pour tous est un défi relevé par le Département qui accompagne le développement de structures de proximité.

Agir pour la santé est l'un des grands enjeux pour le Département. Il accompagne ainsi techniquement et financièrement les communes et les territoires structurellement déficitaires en dispositifs de soins. L'ouverture des Maisons sociales de proximité, sous l'impulsion des élus du Département, a été actée en 1998, dans l'objectif de maintenir et développer l'accès aux droits sur tout le territoire. Au nombre de huit, ces lieux sont ouverts à tous, sans conditions de ressources ou de statut. Les professionnels sociaux et médico-sociaux du Département y assurent un accompagnement global des personnes (aide sociale, hébergement, aide au ménage, personnes âgées, adoption, parentalité, etc.). « *L'objectif est de maintenir un service public de proximité et de qualité et ainsi offrir un lieu d'écoute et d'orientation où chacun peut exprimer doutes, besoins et difficultés* », explique Damienne Beffara, Vice-présidente du Département en charge de la Santé.

Saint-Paul-de-Fenouillet, la Maison de santé pionnière

Inaugurée en 2012, c'est la première Maison de santé pluriprofessionnelle du département à avoir vu le jour. « *Sa réalisation a été possible parce que nous étions classés par l'Agence régionale de santé en zone médicale désertifiée. Nous avons donc bénéficié de financements publics* », précise le Dr Vedrenne. Ce généraliste, qui en assure la gérance depuis le début, est maintenant aidé dans ses tâches par une coordinatrice et une équipe complète de professionnels. Cette structure, qui répond aux besoins de ce bassin de 5 000 habitants, travaille avec des MSP voisines et collabore également avec la Communauté de commune Agly-Fenouillèdes et les services de Protection maternelle et infantile du Département.





Dans le cadre d'un Contrat local de santé, ces maisons sociales peuvent travailler en concertation avec les Maisons de santé pluridisciplinaires de leur territoire, par exemple pour des campagnes de vaccination. Pour amplifier la lutte contre la désertification médicale, fédérer et coordonner les actions de santé et de prévention, le Département octroie aussi aux Maisons de santé pluridisciplinaires des aides à l'investissement (bâtiments) labellisées par l'Agence régionale de santé (ARS). Dès 2012, le Département s'est engagé auprès de la Région avec l'ouverture de la première Maison de santé pluridisciplinaire à Saint-Paul-de-Fenouillet. En décembre 2017, était inaugurée une Maison de santé pluridisciplinaire "multisites" en Haute-Cerdagne-Capcir (Les Angles, Bolquère et Font-Romeu). Ainsi, grâce à l'action conjointe du Département, de la Région, de l'ARS et des Communautés de communes concernées, le Département compte au total huit Maisons de santé pluridisciplinaires². ■

¹Les territoires de la vallée de l'Agly, de la Têt (Aspres-Ribéral, Conflent et Cerdagne-Capcir), du Tech (Vallespir et Côte Vermeille) et Perpignan. Il existe également des antennes et des permanences. Retrouvez la liste complète sur www.ledepartement66.fr/13-les-maisons-sociales-de-proximite.htm



Damienne Beffara
Vice-présidente du Département
en charge de la Santé

“ La santé est une préoccupation majeure de nos concitoyens. C'est la raison pour laquelle le Département s'investit fortement dans ce domaine, bien qu'il ne s'agisse pas d'une compétence directe. Mais en tant que chef de file des solidarités, agir pour la santé est une priorité pour nous : au total, le Département y consacre 1,6 M € en 2018. ”

²Si on ajoute aux établissements précités ceux d'Ille-sur-Têt, de Latour-de-France, de Prades et du projet de multisites d'Arles-sur-Tech (avec une antenne à Saint-Laurent-de-Cerdans et une autre à Prats-de-Mollo).

La maison de santé des Angles, 1^{ère} structure ouverte dans les hauts-cantons

Ouverte en 2016 dans des locaux construits par la mairie, avec le soutien du Département, la patientèle locale et saisonnière est accueillie par une équipe médicale pluridisciplinaire. Grâce à un bureau partagé, la population de cette zone de montagne peut également consulter des professionnels du centre médico-psychologique de Thuir, de la Maison sociale de proximité de Font-Romeu et de la PMI.



Cette maison de santé a été inaugurée le 22 décembre 2017.

© P. Peyraud - Mairie Les Angles

Les Contrats locaux de santé (CLS)

Outils de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé, les CLS sont conclus par l'Agence régionale de santé avec notamment les collectivités territoriales. Portant sur les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et la prévention, ils sont chargés de mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité, en mutualisant les moyens. Les zones rurales isolées et les quartiers urbains en difficulté sont deux zones d'application privilégiées.